



LE TOURISME DURABLE SUR LE TERRITOIRE DU PNP : ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION ET DE MÉTHODE



COMMISSION CHARTE TOURISME DURABLE - PNP
8 FÉVRIER 2010
PIERRE TORRENTE - UNIVERSITE TOULOUSE 2 - CETIA-
CERTOP - UMR 5044 - CNRS



ELÉMENTS DE CONTEXTE DE LA COMMISSION TOURISME DURABLE DU PNP

Au niveau international

- Le sommet sur le développement durable de Johannesburg en 2002 et le Processus de Marrakech
- Commission pour le développement durable (CDD) des Nations Unies

Au niveau européen

- Stratégie européenne de développement durable
- Depuis 1998, une charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés

Au niveau national

- ▣ Volet « aide au développement par un tourisme responsable » (processus de Marrakech)

- ▣ Dans ce cadre là et depuis 2006, la France préside le groupe de travail international du tourisme durable. Ce groupe de travail a arrêté 4 priorités devant faire avancer la démarche de tourisme durable :
 - l'interface tourisme et changements climatiques ;
 - le tourisme et la biodiversité ;
 - la conservation du patrimoine naturel et culturel ;
 - le tourisme et le développement local.

Quelques éléments de définition du- tourisme durable

- ▣ *« Le développement d'un tourisme durable répond aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent, tout en ménageant et améliorant les possibilités futures. Il doit se traduire par une gestion de toutes les ressources permettant à la fois de satisfaire les besoins économiques, esthétiques et sociaux, et de préserver l'intégralité culturelle, les écosystèmes et la biodiversité. »*

Jean-Marie Harribey (1998), Le Développement Soutenable, Ed. Economica, p.7.

▣ Il n'existe pas, en France, de label « tourisme durable ». Quand nous parlons d'un tourisme qui s'appuie sur les trois piliers économique, social et environnemental du développement durable et qui prend en compte notamment le réchauffement climatique, nous distinguons généralement :

- **Tourisme solidaire ou équitable**

- **Tourisme responsable**

- **Eco-tourisme**

- **Tourisme social**

- **Tourisme rural ou l'agritourisme**

▣ Cela signifie que le tourisme durable doit :

- Exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;

- Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâti et vivant et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;

- Assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Les grandes thématiques de la commission charte « Tourisme durable » du PNP

- ▣ Si le tourisme n'était pas présent dans les réflexions du Grenelle de l'environnement au sens strict il est s'inscrit dans quasi toutes ses thématiques :
 - Biodiversité
 - Eau
 - Transports
 - Changement climatique
 - Urbanisme, aménagement du territoire, trame verte et bleue
 - Efficacité énergétique des bâtiments, énergies renouvelables
 - Déchets
 - Agriculture raisonnée



Typologie des croisements entre tourisme et Développement durable

Conclusion

- ▣ De façon générale, nous observons que les problématiques du développement durable ont un impact fort sur le tourisme dans l'ensemble de ses aspects (transports, sites, bâtiments...) y compris auprès d'une demande croissante de la clientèle pour un tourisme durable.
- ▣ Un tourisme plus durable doit avoir un effet d'attractivité du territoire du Parc national des Pyrénées pour les touristes français et étrangers.
- ▣ Le tourisme français est très significativement accompagné par des subventions publiques ; or celles-ci seront de plus en plus accordées aux projets dont le caractère durable pourra être démontré.
- ▣ Le tourisme revêt, vis-à-vis du développement durable, un volet social fort : tourisme solidaire, accessibilité...
- ▣ Le tourisme peut constituer un outil pédagogique fort pour la diffusion du développement durable (aménagement des sites, animateurs et accompagnateurs qui participent à la sensibilisation à l'environnement, exemplarité des hébergements touristiques...
- ▣ Le tourisme durable doit permettre un développement harmonieux du territoire et des populations du Parc national des Pyrénées.